

Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P.R.I.) de la vallée de la Mauldre



Adopté le 18 septembre 2006, le P.P.R.I. de la vallée de la Mauldre réglemente le risque inondation sur douze communes riveraines de la Mauldre et du Lieutel. Elles sont les suivantes : Boissy-sans-Avoir, Vicq, Neauphle-le-Vieux, Villiers-Saint-Frédéric, Beynes, Mareil-sur-Mauldre, Montainville, Maule, Aulnay-sur-Mauldre, Nézel, La Falaise et Epône.

Auteurs du document : Préfecture des Yvelines

Diffuseur des métadonnées : Préfecture des Yvelines, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Risques, Etudes, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : RISQUES, HYDRAULIQUE - HYDROLOGIE

Date : 2006-09-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-82961

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/1277989743.pdf

Commune : ANDELU (78013), AUBERGENVILLE (78029), AULNAY-SUR-MAULDRE (78033), AUTEUIL (78034), AUTOUILLET (78036), BAILLY (78043), BAZEMONT (78049), BAZOCHES-SUR-GUYONNE (78050), BÉHOUST (78053), BEYNES (78062), BOIS-D'ARCY (78073), BOISSY-SANS-AVOIR (78084), CHAVENAY (78152), COIGNIÈRES (78168), CRESPIÈRES (78189), DAVRON (78196), ÉLANCOURT (78208), ÉPÔNE (78217), FEUCHEROLLES (78233), FLEXANVILLE (78236), FONTENAY-LE-FLEURY (78242), GALLUIS (78262), GAMBAIS (78263), GARANCIÈRES (78265), GROSROUVRE (78289), HERBEVILLE (78305), JOUARS-PONTCHARTRAIN (78321), LA FALAISE (78230), LA QUEUE-LES-YVELINES (78513), LE CHESNAY (78158), LES ALLUETS-LE-ROI (78010), LES BRÉVIAIRES (78108), LES CLAYES-SOUS-BOIS (78165), LES ESSARTS-LE-ROI (78220), LES MESNULS (78398), LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (78623), MARCQ (78364), MAREIL-LE-GUYON (78366), MAREIL-SUR-MAULDRE (78368), MAULE (78380), MAUREPAS (78383), MÉRÉ (78389), MILLEMONT (78404), MONTAINVILLE (78415), MONTFORT-L'AMAURY (78420), NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU (78442), NEAUPHLE-LE-VIEUX (78443), NÉZEL (78451), NOISY-LE-ROI (78455), PLAISIR (78490), RENNEMOULIN (78518), ROCQUENCOURT (78524), SAINT-CYR-L'ÉCOLE (78545), SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE (78550), SAINT-LÉGER-EN-YVELINES (78562), SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE (78571), SAINT-RÉMY-L'HONORÉ (78576), SAULX-MARCHAIS (78588), THIVERVAL-GRIGNON (78615), THOIRY (78616), TRAPPES (78621), VERSAILLES (78646), VICQ (78653), VILLEPREUX (78674), VILLIERS-LE-MAHIEU (78681), VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC (78683)

Département : YVELINES (78)

Région : ILE-DE-FRANCE (11)

Masse d'eau : la Mauldre de sa source au confluent du Maldroit (inclus) (HR232A) , la Mauldre du confluent du Maldroit (exclu) au confluent de la Seine (exclu) (HR232B), Alluvions de la Seine moyenne et avale (HG001) , Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix (HG102) , Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix (HG102) , Albien-néocomien captif (HG218), Albien-néocomien captif (HG218)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/plan-de-prevention-du-risque-inondation-p-p-r-i-de-la-vallee-de-la-mauldre0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

